



CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FÉVRIER 2023

Le Conseil municipal de la commune de LASSAY-LES-CHÂTEAUX, légalement convoqué le 08 février 2023, s'est réuni en session ordinaire, le lundi 13 février 2023 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Jean RAILLARD, Maire.

CONSEILLERS : En exercice : **19** - Présents : **17** - Pouvoir(s) : **1** - Votants : **18**

Présent(s) : J. RAILLARD – S. SOULARD - M. RIGOUIN – M. CONNEAU – B. LANDAIS – MF. THELIER – C. ALLAIN - F. BEAUDUCEL – A. LECOQ – C. MOREAU – T. LEBLANC – S. SAINT-ELLIER – M. POUSSIER – C. BEAUDOUIN – D. LEROY – C. BORDERIE – J. DELAUNAY

Madame Claudette MAIRE a donné pouvoir à Monsieur Thierry LEBLANC

Absent excusé : B. GAUTIER

Secrétaire de séance : Madame Martine POUSSIER a été désignée secrétaire de séance.

Adoption du compte rendu de la séance précédente : 16 janvier 2023 à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

La séance débutera à 20h00 par l'intervention de Monsieur Pascal LEROY, Chef du centre de secours de Lassay-les-Châteaux.

Affaires générales :

- Mise en œuvre de la fonction de conseiller correspondant incendie et secours – Désignation du représentant

Affaires financières :

- Patrimoine – Acquisition d'un bien

Personnel :

- Tableau des emplois et des effectifs - Modification

Informations et questions diverses

20h00 : Intervention de M. Pascal LEROY, Chef du centre de secours de LASSAY-LES-CHATEAUX

Monsieur LEROY donne des informations sur les effectifs, les sorties réalisées, les conventions qui existent entre le SDIS et les employeurs, les difficultés rencontrées pour avoir suffisamment de sapeurs-pompiers disponibles en journée, les difficultés de recrutement et sollicite les élus afin de faire la promotion du SDIS dans le cadre de leurs missions.

Une porte ouverte aura lieu le samedi 22 avril 2023 toute la journée au centre de LASSAY-LES-CHATEAUX.

**MISE EN ŒUVRE DE LA FONCTION DE CONSEILLER MUNICIPAL CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS
DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT**

N° 2023-013

Rapporteur : M. CONNEAU

Madame Marie CONNEAU, Adjointe, présente aux conseillers municipaux une synthèse d'une visioconférence à laquelle elle a participé concernant l'obligation faite aux communes de nommer un correspondant incendie et secours en application du décret de juillet 2022.

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu le décret n° 2022-1091 pris le 29 juillet 2022 demandant aux mairies de désigner un adjoint ou un conseiller municipal comme correspondant incendie et secours,

Dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation auprès des habitants et du Conseil Municipal, le correspondant incendie et secours peut, sous l'autorité du Maire :

- Participer à l'élaboration et à la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève de la Commune,
- Mettre en œuvre les actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la Commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde,
- S'assurer de la mise en œuvre par la Commune de ses obligations de planification et d'information préventive,
- Contribuer à la définition et à la gestion de la défense extérieure de la Commune contre l'incendie,
- Informer périodiquement le Conseil municipal des actions qu'il mène dans son domaine de compétences.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

ARTICLE 1

De désigner Madame Marie CONNEAU correspondant incendie et secours pour la commune de LASSAY-LES-CHATEAUX.

Vote : Pour : à l'unanimité

FINANCES – PATRIMOINE – ACQUISITION BIEN

N° 2023-014

Rapporteur : M. RIGOUIN

Monsieur Michel RIGOUIN, Adjoint, informe les conseillers municipaux qu'une proposition d'acquisition d'un bâtiment a été faite à Monsieur LHUISSIER afin de sécuriser et d'améliorer le carrefour de la rue Migoret-Lamberdière et la route de Geneslay.

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

Afin d'étudier le projet d'aménagement pour une amélioration de la voirie à l'angle de la Rue Migoret-Lamberdière et de la Route de Geneslay, la Commune a fait une proposition d'acquisition au propriétaire actuel d'un bien cadastré section AB n°20,

Considérant l'acceptation du propriétaire pour une vente au prix de 3000,00 €,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

ARTICLE 1

D'acquérir une partie de la parcelle cadastrée section AB n° 20 située Rue Migoret-Lamberdière à Lassay-les-Châteaux appartenant à Monsieur André LHUISSIER au prix de 3000,00 € TTC.



ARTICLE 2

De préciser que les frais de bornage et les frais d'acte seront à la charge de la Commune.

Vote : Pour : à l'unanimité

PERSONNEL – TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS – MODIFICATION DE TEMPS D'EMPOI ET SUPPRESSION DE POSTES
--

N° 2023-015**Rapporteur : J. RAILLARD**

Madame Soizick SOULARD, Adjointe, informe les conseillers municipaux qu'il convient de modifier le tableau des emplois et des effectifs en raison des départs en retraite de 2 agents et de la nouvelle organisation du service enfance.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29 portant sur la compétence du Conseil municipal en matière de règlement des affaires de la commune,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988, modifié par le décret n° 2015-1912 du 29 décembre 2015 portant diverses dispositions relatives aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 susvisée,

Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population.

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2023-011 en date du 16 janvier 2023 modifiant le tableau des emplois et des effectifs,

Vu le budget général de la Commune,

Considérant les départs en retraite et la réorganisation du service enfance qui nécessite de revoir le temps d'emploi de deux agents,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

ARTICLE 1

De supprimer 1 poste de titulaire au grade d'Adjoint Technique principal de 1^{ère} classe, à temps complet,
De supprimer 1 poste de non titulaire au grade de Technicien principal de 1^{ère} classe, à temps non complet.

ARTICLE 2

De modifier les temps d'emploi de deux agents, à savoir :

- Poste d'Adjoint d'animation de 30h18 à 31h41
- Poste d'Adjoint d'animation non titulaire de 27h04 à 25h39

ARTICLE 3

De modifier, à compter du 1^{er} février 2023, le tableau des emplois comme suit :

CADRE D'EMPLOI	GRADES	CATEGORIES	POSTES OUVERTS	DUREE HORAIRE HEBDOMADAIRE
TITULAIRES				
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Rédacteur	Rédacteur principal 1ère classe	B	1	35h00
	Rédacteur principal 2ème classe	B	1	35h00
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	C	2	35h00
	Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	35h00
	Adjoint administratif	C	1	35h00
FILIERE ANIMATION				
Animateur	Animateur territorial	B	1	35h00
Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	2	35h00 33h49
	Adjoint d'animation	C	4	35h00 31h41 27h52 27h13
FILIERE TECHNIQUE				
Technicien	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	1	35h00
Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	4	35h00
	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	6	35h00 (3 agents) 32h25 32h00 29h08
	Adjoint technique	C	5	35h00 32h52 23h43 14h36 12h55
NON-TITULAIRES				
TEMPORAIRES				
Responsable des services techniques	Technicien principal de 2ème classe	B	1	35h00
Educateur des APS	Educateur principal des APS 1ère classe	B	1	35h00
Contrat d'engagement éducatif	Adjoint d'animation	C	6	48h00
	Adjoint d'animation	C	1	25h39
Adjoint technique	Adjoint technique	C	8	35h00
Adjoint administratif	Adjoint administratif	C	11	35h00 (9 agents) 28h00 25h30
APPRENTIS				
Apprenti	Adjoint technique	C	2	35h00

Vote : Pour : à l'unanimité

INFORMATIONS

► **Compte-rendu des décisions prises par le Maire en exécution des délégations du Conseil municipal :**

Monsieur Jean RAILLARD rend compte au Conseil municipal des décisions qu'il a prises, depuis la dernière réunion, en vertu des délégations qui lui sont accordées :

Droit de préemption urbain :

Date	Adresse du bien	Référence cadastrale	Contenance	Suite donnée
26 janvier 2023	9 Rue Migoret-Lamberdière 53110 LASSAY-LES-CHATEAUX	AB n° 456	156 m ²	Renonciation
26 janvier 2023	Rue aux poules 53110 LASSAY-LES-CHATEAUX	AB n° 270	136 m ²	Renonciation

- **GDS France** : Proposition d'acquisition de pièges pour frelons asiatiques (30,00 €/pièce environ)
- **Groupe scolaire des 3 châteaux** : carte de remerciements des enfants partis à la neige
- **Proposition de jumelage avec une commune britannique** : jumelage porté par l'association culturelle
- **Mayenne communauté – Dossier friches industrielles, commerciales, bâties sur la commune** : commission travaux
- **Passage du véhicule itinérant des Restos du Cœur** : tous les mardis à compter du 28/02/2023
- **Recensement de la population** : point fait sur l'état d'avancement (fin de collecte samedi 18/02/2023)
- **Compte formation élus**
- **Ressources humaines** : point fait sur la réception des candidatures reçues pour le poste de chargé d'accueil
- **Manifestations à venir** : Pays de la Loire Tour et Boucles de la Mayenne (courses cyclistes)
- **Permanences des élus** :
 - Samedi 11 mars 2023 : Michel RIGOUIN
 - Samedi 18 mars 2023 : Marie CONNEAU
 - Samedi 25 mars 2023 : Soizick SOULARD
 - Samedi 1^{er} avril 2023 : Benoît LANDAIS
 - Samedi 08 avril 2023 : Marie-France THELIER
- **Date prévisionnelle du prochain(s) Conseil(s)** : lundi 13 mars 2023

Fin de la séance à 22h30

N° DELIBERATION	OBJET
2023-013	CONSEILLER MUNICIPAL CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS - DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT
2023-014	FINANCES - PATRIMOINE - ACQUISITION D'UN BIEN
2023-015	PERSONNEL - TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS - MODIFICATION

NOM Prénom	PRESENT	SIGNATURE
RAILLARD Jean	x	
SOULARD Soizick	x	
RIGOUIN Michel	x	
CONNEAU Marie	x	
LANDAIS Benoît	x	
THELIER Marie-France	x	
ALLAIN Constant	x	
MAIRE Claudette		T. LEBLANC
BEAUDUCEL Fabienne	x	
LECOQ Alain	x	
MOREAU Christine	x	
LEBLANC Thierry	x	
SAINT-ELLIER Sylvain	x	
POUSSIÉ Martine	x	
BEAUDOUIN Christophe	x	
LEROY Delphine	x	
GAUTIER Benoît		Excusé
BORDERIE Caroline	x	
DELAUNAY Julien	x	

Affiché le : 14 mars 2023

Retiré le :